



Exploitation de la « Halte Nautique » de Fleury-sur-Loire

Appel à candidature

Mode de passation : convention de concession de service en vue de la gestion et l'exploitation de la « Halte Nautique » de Fleury-sur-Loire

Objet : Exploitation de la « Halte Nautique » de Fleury-sur-Loire, Le Bourg, 58240 Fleury-sur-Loire.

Retrait des dossiers :

- physiquement au siège de la Communauté de Communes Sud Nivernais (CCSN)
- par téléchargement sur le site www.ccsn.fr, rubrique La Communauté / Marchés publics

Visite sur site obligatoire pour soumissionner

Dépôt des candidatures :

Sous référence « Exploitation de la Halte Nautique » par lettre recommandée avec avis de réception ou par dépôt contre récépissé au siège de la CCSN

Joindre :

- Pour les sociétés :
 - copie de l'inscription au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce
 - copie de l'extrait KBIS de moins de 3 mois
- Pour les particuliers : CV détaillé
- Pour tous :
 - règlement de consultation daté et signé
 - références dans l'exercice de la profession ou dans des établissements similaires
 - moyens envisagés pour exploiter l'établissement
 - projet d'exploitation et de développement de l'établissement
 - convention de concession de service paraphée et signée
 - attestation de visite sur site

Adresse de réception ou de dépôt des offres :

Communauté de Communes Sud Nivernais
2 La Jonction 58 300 DECIZE

Date limite de dépôt : Vendredi 14 mars 2025 à 12h00

Critères de sélection des offres :

15 pts : Le projet d'exploitation et le concept de restauration
5 pts : L'expérience

Langue de rédaction de candidatures : Français